

MERCI de transmettre à tous vos collègues**RESULTATS DES ELECTIONS PROFESSIONNELLES**
Progression historique (et méritée) de FO !**3 élus SNUDI-FO à la CAPD,*****Pour défendre et faire respecter vos droits !******Pour s'opposer à l'arbitraire et aux passe-droits !******Pour défendre le statut de fonctionnaires d'Etat !******Pour s'opposer à la réforme des rythmes scolaires !******Pour défendre un vrai statut un vrai salaire pour les personnels AVS/AAD !******Pour s'opposer à la loi de refondation de l'école !***

Le SNUDI-FO remercie les **957 collègues, Professeurs des écoles et Instituteurs, qui ont voté pour les listes FO** à la CAPD, au Comité Technique académique, à la CAP nationale et au Comité Technique ministériel.

► **A la CAPD**, avec une progression de 459 voix par rapport au scrutin de 2011 (23,98 % des suffrages exprimés), il y aura donc 3 élus FO titulaires sur 10 (4 SNUipp-FSU et 3 SE-UNSA).

Vos 6 nouveaux délégué(e)s du SNUDI FO 13 seront :Titulaires**Franck NEFF** - Adjoint EE Saint Tronc La Rose – Marseille 10**Jean-Philippe BLONDEL** – Brigade EM Victor Hugo – Sausset les Pins**Laurence ROUVIERE** – Adjointe EE Ma Visitation – Marseille 14Suppléants**Sandra LOPEZ Y APARISI** – Adjointe EM Jean Buon - Arles**Muriel LE CORRE** – Adjointe EM Longchamp – Marseille 4**René SOUROUX** – Directeur EE Vignol – La Ciotat

► **A la CAPN**, le SNUDI FO conserve son élu et gagne 4 points avec 6967 voix tandis que le SNUipp FSU perd 4 points et que le SE UNSA stagne.

► **Au Comité Technique Spécial Départemental**, instance consultative où l'Administration présente notamment la carte scolaire, la Fédération FO de l'Enseignement a gagné un **2^{ème} siège** (+1)

► [Au Comité Technique Académique](#), les suffrages de tous les corps de l'Education nationale font passer la Fédération FO en 2^{ème} position devant l'UNSA Education en voix et **2 élus** (+1)

► [Au Comité Technique ministériel](#), FO conforte sa 3^{ème} place avec **un siège supplémentaire**.

Ces élections ont été encore une fois marquées par des **modalités de vote électronique parfois complexes à cause de blocages selon les navigateurs** ou leur version, ce qui a rendu très difficile pour nombre de collègues l'exercice de leur droit de vote, voire impossible ! De nombreux AAD et AVS n'ont jamais reçu leur notice de vote avec leur adresse académique et leur NUMEN et n'ont pas été en mesure de voter à temps.

En dépit et contre ces conditions de vote décourageantes, dénoncées par FO, **la participation a augmenté de plus de 7 points par rapport à 2011**. C'est la meilleure réponse qui pouvait être apportée à la haute Administration et aux ministres de droite et de gauche qui s'emploient depuis 2008 à dénaturer les instances consultatives pour les transformer en structures d'accompagnement et d'application des contre-réformes et de l'austérité.

Par votre vote, vous avez donné à notre Fédération de l'Enseignement et à notre syndicat, le SNUDI-FO, **le mandat de poursuivre et d'amplifier l'activité syndicale pour la défense des revendications, du statut national de Fonctionnaire d'Etat, de l'Ecole publique laïque**.

Ce vote exprime clairement une opposition totale à la dégradation des conditions de travail, à l'autoritarisme de l'Administration, à la territorialisation de l'Ecole publique par les décrets Peillon/Hamon sur les rythmes scolaires, à la déréglementation du droit à mutation, et le refus de l'austérité, l'exigence de l'augmentation générale des salaires, de l'abaissement des effectifs, du maintien des moyens existants dans tous les établissements actuellement en Education Prioritaire, de la restauration des RASED, de la revalorisation financière en points d'indice de la fonction de Directeur avec une augmentation de leur décharge de service ...

Forts de votre confiance renouvelée, les élus et représentants FO à la CAPD, au CTSD, au CTA, aux CHS CT, au CDEN, assureront avec détermination leur mandat au service des personnels **en toute indépendance de l'Administration, des gouvernements et des partis politiques quels qu'ils soient**.

Renforcez l'outil syndical, rejoignez-nous, syndiquez-vous !

FO, le syndicat libre et indépendant des gouvernements quels qu'ils soient !

FO, le syndicat qui n'a qu'une loi : la défense de vos droits !

[>ICI< Formulaire d'adhésion](#)